Conseil Municipal du 13 octobre 2026, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BIENFAIT, FAÏN, LASNE, MONNIER, REVEL, VALENTIN, VELLAS et MM. AILLAN, CHAMBON, GARCIA, MAINTENIÉ, NIEL, PRADAL, TRICAUD, QUESNEL.

Excusé(e)s :

Il fait passer la page des signatures du Conseil municipal précédent, il demande l'approbation du précédent procès-verbal et compte rendu. Les conseillers valident à l'unanimité des présents le compte rendu. Le PV sera seulement consultable en mairie.

Il montre les articles de presse écrits par Mme Bienfait, notamment concernant M. Peloux (triporteur).
Pour information le montant des matériaux pour la construction du bar s'élève à 868 €. M. Quesnel ajoute qu'il faudra ajouter une protection sur le bar pour le rendre plus durable.
Il annonce le décès du père d'un agent, les obsèques sont prévues le 14/10 à Bourg St Andéol. Le maire s'y rendra l'après-midi.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjoints et des Présidents de commissions :
*Comité des fêtes : M. Quesnel remercie pour les illuminations roses devant la mairie à l'occasion d'octobre rose.
*Boîte à idées :
1- Illumination de la mairie en rose pour « octobre rose ».
2- Demande de programmer une formation de gestes de premiers secours, à voir avec les pompiers.
*Semaine bleue : Mme Valentin remercie Mme Bienfait pour l'animation de l'atelier.
L'atelier de sophrologie a eu du succès. Demande d'un devis pour mettre en place des ateliers l'année prochaine contre participation de 5€, une demande de subvention pourra être faite.
Elle a assisté à une réunion à la CCBDP concernant le « contrat de santé », très intéressant.
*Goûter des aînés (27/02/2027) : Mme Monnier a été recontactée pour une soirée.
*Embellissement à l'entrée du village : M. Tricaud parle des devis qu'il a reçus :
- 1er devis (terrassement/clapicette) : 38 500 €
- 2ème devis 5000 € pour l'embellissement qui s'ajoute au 38 500 €
Le maire ajoute que 2 dossiers de subventions sont en cours et en attente de lancement des travaux (mairie/école + 2ème tranche de travaux du cimetière. Ce dossier d'embellissement pourrait être présenté en 2027 ou 2028.
* APAVE : M. Niel confirme que les contrôles électriques de tous les bâtiments sont faits, il faut trouver un électricien pour faire les travaux de mise aux normes.
Le maire attend le retour d'un électricien, l'enveloppe serait de 30 000 à 40 000 €.
Mme Revel demande si tous les bâtiments sont utilisés ? M. Niel répond que les travaux concernent surtout la mairie et l'école. M. Chambon précise qu'une réunion aura bientôt lieu et qu'ils en reparleront au prochain conseil.
*Commission école : travaux proposés par la commission.
Le maire, M. Chambon et Mme Monnier se rencontreront sur place dans les 2 semaines à venir pour mieux aménager les toilettes des primaires (si possible travaux effectués par les agents).
Problème de fuites de toitures dans la maternelle (goutte à goutte à l'intérieur). Le couvreur (M. Couston) passera dans la semaine pour voir (le mercredi ou le jeudi).

II. École :
*Effectifs : le maire a reçu Mme Driay (inspectrice de l'éducation nationale) avec M. Aillan. Elle demande aux élus leurs avis sur la carte scolaire et sur les classes qui seront à fermer. Un manifeste a été signé par les maires afin de ne pas s'immiscer dans cette situation.
2027 : 7 départs pour 3 rentrées.

2028 : 12 départs / risque de fermeture de classe.
Le maire a indiqué à Mme Nieson (sénatrice) la situation et quelques arguments pour empêcher une éventuelle fermeture de classe (emplois du brin d'olivier, emplois des agents de l'école…).
Il s'est rendu hier à un comité de pilotage rural à la CCBDP (petite enfance, bien-être, information d'accompagnement dans les nouvelles écoles, etc.).
*Mouvement de grève : Pas de service minimum d'accueil mis en place.
*L'école est retenue pour le programme « savoir rouler à vélo ».
*Stationnements gênants : rédaction d'un nouveau courrier à l'attention des parents concernés.
*Dérogations : Demande reçue par courrier pour une demande de dérogation d'un enfant entrant en maternelle. Le maire rappelle les textes réglementaires « dans le cas d'une fratrie, si le premier enfant est déjà inscrit dans une autre commune on ne peut pas refuser la demande ; s'il s'agit du premier enfant du couple un refus est possible ». Il lit son projet de réponse, les conseillers présents approuvent à l'unanimité.
*Sou de l'école : l'association souhaiterait ne plus payer la prestation danse pour l'école.

III. Travaux en cours :
*FDAC 2026/2027 : chemin des chauvets remis en état. Il faut préparer le programme pour 2027. Le maire ajoute que lors de la réunion « perspective et analyse financière » à la CCBDP, il a été évoqué que la CCBDP ne compenserait plus le FDAC. Il ne resterait que la subvention du Département (environ 12 000 €), les communes devront ajouter le reste.
*Chemin des cigales : le maire a invité les pétitionnaires de ce chemin à consulter le compte rendu de la séance précédente sur le site internet de la commune concernant leur demande. Le Conseil municipal prend connaissance de l'existence du courrier LR avec AR et pétition des riverains. Il confirme les travaux envisagés à savoir : bouchage des trous ponctuellement.
*Boulangerie : l'artisan a réparé le carrelage, le solin et le velux, sa facture s'élève à 4 391 €.
*Plateforme restaurant : installation des gabions. Le montant pour le traçage du parking est de 1800€ TTC.
*Amendes de police : 13 000 HT obtention de 4360 € de subvention.
* Cimetière : il sera difficile de finir la 3ème tranche des travaux avant la Toussaint, il va proposer à l'entreprise de TP de faire le terrassement et la mise en forme. Mme Thuilliez continue de faire la mise à jour et la mise en forme des concessions du cimetière (le classement papier est terminé).

IV. Dossiers en cours :
*Bornes électriques : consultation de 7 entreprises et seulement deux réponses analysées par le maire et M. Aillan. Il a pris conseil auprès de M. Descatoire du SDED qui gère ces offres, il est arrivé à la même conclusion d'analyse. Il n'y aurait pas de borne CB, le paiement se ferait par QR CODE perçu par l'entreprise qui effectuera un reversement à la commune.
*Compteur AERMC : L'agence de l'eau a demandé le changement du compteur du captage qui est trop ancien, le montant de la redevance pourrait être impacté dans le cas contraire. Le coût de ce compteur est de 2500 €, il sera connecté et enverra directement les informations. M. Maintenié demande quel est notre temps de pompage actuellement ? Toujours le même (2x30 minutes par jour).
*Maintenance du panneau lumineux : le maire propose de dénoncer le contrat de maintenance actuel en raison du coût. Nouvelle proposition de notre prestataire de location copieur (Symbiose) pour le même tarif comprenant en plus le changement des leds abîmées et une proximité d'intervention moins coûteuse. Ils approuvent la dénonciation à l'unanimité des présents, à suivre. Le cinémomètre ne fonctionne presque plus, voir pour le changer.
*Antenne relais : Il montre et fait passer les photos du site actuel et indique l'emplacement de la future antenne ainsi que les photos avant/après de l'implantation selon différents points de vue (guinguette, aire de repos de la cave, cimetière, chemin des ramières). Les installateurs ont approuvé la demande du maire pour baisser la taille de l'antenne de 40 à 24m de haut pour limiter l'impact visuel, elle sera peinte en vert.

* Désalcoolisation : le maire a réagi à la composition du comité technique auquel le Directeur et le Président de la cave de St Maurice et Suze-la-rousse n'ont pas été conviés. Il a obtenu, par la sous-préfète, leur intégration pour suivre les travaux.
*SDED électrification rurale : un dossier AER à partir du poste mairie pour l'alimentation du lotissement « Le clos du Plantier » par Braja. Un dossier pour le renforcement intérieur du lotissement. Un dossier pour le renforcement de la guinguette à partir du poste des Sablières. Aucun frais de la mairie pour ces dossiers.
*Naldeo : les travaux sont presque terminés. Attente de la réception des dernières factures pour demander le versement du solde de la subvention au titre du contrat ZRR.
*Veolia : M. Chambon indique que le dossier est toujours à l'étude et que nous sommes dans l'attente du retour des zones d'épandage, certains viticulteurs pourraient mettre à disposition des terres pour l'épandage.
*Débroussaillement/OLD : réception de plaintes en mairie de voisins inquiets concernant des terres en « jachère » à proximité de leurs habitations. Le maire a sommé le propriétaire de faire les travaux de nettoyage, pas de réponse à ce jour.
* Tardy : Plusieurs rendez-vous en mairie avec l'architecte (Mme Armand) et un rendez-vous à la DDT avec Mme Callot. Il lit aux conseillers les informations transmises par l'architecte concernant le projet ERP à soumettre à l'avis du pôle risque de la DDT.

V. Cérémonie du 11/11/2026 - prévisions :
Le maire et Mme Monnier présentent les choix pour le repas du 11 novembre aux conseillers, ils approuvent à l'unanimité des présents. Les nouveaux agents sont invités. Mme Valentin demande s'il faut commander des plaques de pizzas, quiches, et autres apéritifs ? Il répond oui.
VI. Personnel :
*Effectifs : il évoque le « tuilage » des nouveaux agents, cela avance progressivement.
Un point sera fait dans le courant de la semaine prochaine.
Un agent s'est renseigné pour la date de son départ à la retraite à partir du 1er octobre 2027.

VII. Délibérations : Approuvée à l'unanimité des présents
*RIFSEEP : c'est la prime de fin d'année équivalente à un 13ème mois.
Le projet passera en CST en novembre et sera définitivement validé en CM de décembre.
Approuvée à l'unanimité des présents
*Subvention aux associations locales : **simple information des subventions manquantes**
*Heures supplémentaires/complémentaires : **Approuvée à l'unanimité des présents**
*Subventions diverses : réception d'un courrier de demande de subvention d'un voyage sur le thème de Verdun pour les élèves de 3ème du collège de Nyons.
Refus unanimité (peut-être année prochaine).
VIII. Communication :
*Revue/choix du prestataire : AF Communication pour 850 € par numéro (2 fois par an).
Le maire a demandé à une entreprise de TP locale de prendre deux encarts pour diviser le coût de la revue par deux. Ils attendent le retour du prestataire de la revue. Mme Lasne va le relancer et mettre le maire en copie.
La bibliothèque demande s'il serait possible de publier leurs nouveautés de livres sur la page Facebook de la mairie, ils approuvent.
*Application sur mobile « Panneau Pocket » : le dossier sera relancé après la revue municipale.
M. Quesnel demande s'il est possible de connaître le nombre de visites du site internet de la mairie, il faudra vérifier.
*Drôme à vélo : réception du courrier de l'USEP pour l'hébergement 2027. Le maire précise qu'à ce jour nous ne savons pas encore le devenir du camping, il faudra relancer l'étude du dossier DSP camping. Les conseillers proposent de faire la même réponse qu'en 2026.
*Terre de Vaucluse : le rallye aura lieu les 6 et 7 novembre 2026.

IX. Intercommunalité :
*Le rapport annuel du SPANC va être diffusé.
*Portage de repas : c'est un projet à l'étude, pas pour un futur proche. M. Quesnel indique qu'il y a déjà un service de cuisine actif sur Nyons avec des repas en « dépôt » à Mirabel, Nyons, Vinsobres, etc. (mais pas de livraison à domicile).

X. Informations diverses :
*Chats errants : demande d'un habitant concernant des chats abandonnés autour de chez lui.
*Brin d'olivier : le permis est accordé. Une fois le délai de recours passé, le directeur programmera la pose de la première pierre.
* Maison voisine Tardy : le voisin demande les coordonnées de l'entreprise qui a effectué les travaux de démolition.

XII. Questions diverses :
*Bureau de l'association des fuyants : le Président actuel cherche à constituer un nouveau bureau car il serait démissionnaire et personne ne souhaite reprendre la suite.
* Journée du patrimoine : M. Tricaud a échangé avec le Président de l'ASMADEP qui souhaiterait créer un point d'eau à l'entrée (type fontaine), installer une nouvelle signalétique pour remplacer celle usée par le soleil, faire une réunion avec les anciens du village pour partager leurs mémoires, souvenirs et objets.

PROCHAIN(S) CONSEIL(S) :
Mardi 1er décembre 2026 à 19h15, salle du conseil.